

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 48 (1975)

Heft: 11

Vereinsnachrichten: Union suisse pour l'amélioration du logement (USAL)

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Union suisse pour l'amélioration du logement (USAL)

36

Comité central de l'USAL

Pour la première fois après son élection à l'assemblée des délégués de Davos, du 14 juin 1975, le Comité central s'est réuni à Schaffhouse sous la direction de M. A. Maurer, président central. Il souhaita la bienvenue spécialement aux nouveaux membres du Comité central: Mme Susanne Zimmermann, Olten; H. Metz, Zurich; E. Müller, Zurich et H. Schneider, Saint-Gall. Il honora la mémoire de M. R. Bernasconi, caissier central durant de longues années, décédé quelques jours seulement après l'assemblée des délégués.

Constitution des organes

Les coopérateurs R. Gerber, Neuchâtel et O. Nauer, conseiller national, Zurich, furent confirmés dans leur fonction de vice-présidents. En remplacement de M. R. Bernasconi, décédé, M. H. Metz, gérant de la Coopérative de construction Milchbuck, Zurich, fut nommé caissier central. La Section de Zurich reste Vorort comme par le passé. Le bureau (Comité directeur) s'est constitué comme suit: A. Maurer, président central; H. Metz, caissier central; MM. Dr. H. Borschberg, P. Nauer et E. Müller.

La commission chargée des questions de formation reste la même et sera présidée par M. F. Muoser, Lucerne, et la Commission technique, présidée par le professeur H. Kunz, a reçu comme nouveau membre M. H. Schneider, Saint-Gall.

M. E. Stutz, durant de longues années président de la Commission administrative de la revue «Das Wohnen», ayant quitté le Comité central, le président central releva encore une fois, comme à l'assemblée des délégués de Davos, les grands mérites de M. Stutz et proposa une réorganisation de la Commission administrative dans ce sens qu'elle sera intégrée dans la Commission de rédaction, de sorte que la nouvelle commission s'appellera à l'avenir Commission «Das Wohnen», dont le président est M. A. Maurer. M. F. von Gunten, Biel, remplace M. L. Schmidt, Berne, ancien membre de l'ancienne Commission administrative et ancien membre du Comité central. Au sein de la nouvelle commission, les problèmes de rédaction seront traités par les membres qui, jusqu'ici, s'en sont occupés dans l'ancienne Commission de rédaction.

Fonds de solidarité

Grâce au remboursement de prêts accordés et aux versements faits au Fonds de solidarité par de nombreuses coopératives que le président central remercia vivement, le Comité central put donner suite à

trois demandes de prêt: 80 000 fr. à la Wohnbaugenossenschaft Wikon (LU) pour la construction de 14 logements; 80 000 fr. à la Baugenossenschaft «Freiland» à Langenthal (BE) pour 20 logements, et 100 000 fr. à la Wohnbaugenossenschaft «Roosen», Altstätten (SG), pour 39 logements. Conformément au règlement du Fonds de solidarité, ces prêts doivent être garantis; l'intérêt est de 5 %. Il est dû jusqu'au moment de l'occupation des logements. Lors de sa prochaine séance, le Comité central examinera d'autres demandes de prêt.

Encouragement à la construction de logements

Le président central passa brièvement en revue les problèmes actuels de l'habitat et plus particulièrement de l'encouragement à la construction de logements, problèmes que le Comité central devra discuter à fond lors de sa prochaine séance.

La révision des statuts de l'USAL, le Fonds de roulement et la prochaine Journée de travail, consacrée au rôle des femmes dans nos coopératives de construction, furent l'objet de communications.

Le président central remercia vivement la Section de Schaffhouse et plus particulièrement son président, M. E. Keucher, de la réception réservée aux membres du Comité central.

K. Zürcher